Mémo du Réseau CARADERM pour la soumission d'un projet

1-Le Porteur de projet télécharge et complète la « Fiche Projet » disponible sur le site de CARADERM et l'adresse par email a benoit.minart@chu-lille.fr

2-Le comité scientifique restreint composé du coordonnateur national, des 3 coordonnateurs d'axes, et du coordonnateur de l'activité anatomo-pathologique se prononce sur la pertinence scientifique du projet recherche. Un premier avis est rendu sous 30 jours.

3- En fonction des aspects méthodologiques, un entretien sera organisé entre le Conseil Scientifique élargi (incluant la cellule méthodologique/biostatisticien) et le porteur de projet. En fonction des aspects statistiques, un financement complémentaire de temps méthodologiste/statisticien pour la cellule méthodologique de CARADERM pourra être demandé au porteur de projet.

4- A l'issue de ces deux évaluations, le porteur est averti de l'accord pour l'initiation de son projet recherche.

5- Le Porteur présente son projet recherche à l'ensemble des centres du réseau CARADERM (par mailing liste) afin que chaque centre puisse en être informé et exprimer son éventuelle opposition à l'utilisation des données dans le cadre de cette recherche.

6- Le projet est ajouté sur le site de CARADERM.